

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Controllato: RSGQ

Rif: MOD SOP CQ 01 04 Rev: 00-FR Data:23.06.2015

BU BEER

Approvato: RDD

Argentina / Australia / Brazil / Chile / France / Germany / Hungary / Italy / Portugal / South Africa / Spain / Sweden / USA

ENZYMES

Il est déclaré que le produit indiqué est contrôlé par le Service de Contrôle Qualité d'AEB S.p.A. par l'utilisation des procédures d'échantillonnage et de suivi prévues par le Système de Gestion Qualité D'entreprise conforme à l'UN EN ISO9001:2008. Les matériaux pour usage alimentaire ou contact alimentaire sont conformes aux qualités HACCP - Codex Alimentarius.

Nous confirmons que le produit cité répond aux critères mentionnés dans la note spécifique indiquée. Le produit est préparé et étiqueté en conformité avec les normes en vigueur, avec référence spécifique au secteur alimentaire et des boissons qui prévoit principalement la conformité avec le Règlement CE 852/2004 et avec les guides FAO / OMS - JECFA.

ENDOZYM PROTEASE GF Produit:

Emesso: RSGQ

Spécification: Adjuvant technologique FR_1200718

Paramètre	u.d.m.	Intervalle
Aspect	sensorielle	Liquide marron
pH	Colog H+	3,5 - 6
Métaux lourds (tel que le plomb)	mg/kg	< 30
Patogènes (tels que la salmonella spp)	ufc/25 g	Absence de croissance
Pureté matières premières (additifs et adjuvants technologiques)	Attestation	Conformes aux normes en vigueur
Allergènes*	Attestation	Allergènes*non présents. Reg. UE 1169/2011
NOP	Attestation	compatible selon la Reg. NOP
Kosher	Certificat Pareve	Certificat Pareve disponible

Les paramètres spécifiques indiqués sont évalués par lot ou échantillon, en considérant les données analytiques et la fiche technique des matériels adoptés, dans le cadre du système de contrôle pour le maintien des intervalles de conformité définis.

Les données déclarées représente le résultat de l'activité du Contrôle Qualité. Les valeurs indiquées expriment la donnée moyenne du produit sur la totalité des lots réalisés. Cette fiche n'exempte pas l'acheteur de son propre contrôle, ni n'atteste les propriétés particulières pour applications spécifiques.

Emis de façon électronique par le Service Qualité le:

20/07/18

valalbles pour du matériel utilisé en représentent le maximum des comaissances d'AEB S.p.A. et sont les plus complèteset fiables à ce jour. Ces informations se réfèrent au matériel spécifique et ne peuvent être considérées lest de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la l'intégnalité desinformations pour son propre usage particulier. La présente note peut faire l'objet de modifications sans préavis. combinaison avec autre produit ou process. Il est de la responsabilité de l'utilisateur fournies dans ce document informations

^{*}La gélatine et la colle (de poisson) sont exemptes d'obligation d'étiquetage, pour la clarification du vin et de la bière